

**- SUJET -**

<b>EXAMEN : BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL</b>		<b>Session : 2003</b>
<b>SPÉCIALITÉ : COMPTABILITÉ</b>		
<b>Épreuve Scientifique et Technique</b>	<b>Durée : 3 heures</b>	<b>Coefficient : 5</b>
<b>Sous-épreuve E1A : Activités professionnelles de synthèse</b>		<b>Unité : 11</b>

Ce sujet comporte **28 pages** numérotées de 1 à 28.

Il est agrafé en deux parties : pages 1 à 19 (sujet et annexes de travail) ; pages 20 à 28 (annexes à rendre avec la copie).

Assurez-vous que cet exemplaire est complet.

S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

**DOCUMENTS ET MATÉRIELS AUTORISÉS**

**La liste des comptes du Plan Comptable Général à l'exclusion de toute autre information.**

Une calculatrice de poche à fonctionnement autonome, sans imprimante et sans moyen de transmission, à l'exclusion de tout autre élément matériel ou documentaire (circulaire n°99-186 du 16 novembre 1999 – BOEN n° 42).

***Les échanges ou prêts de documents ou de matériels sont interdits pendant l'épreuve.***

**LE SUJET COMPREND 6 DOSSIERS INDÉPENDANTS**

THÈMES	DOSSIER PAGE	ANNEXES		ANNEXES À RENDRE AVEC LA COPIE		BARÈME
		Code	Pages	Code	Pages	
- Présentation de l'entreprise	2					
- Organisation et information comptables	3					
- Extrait du plan des comptes de l'entreprise	4					
<b>DOSSIER A</b> État de rapprochement bancaire	5	A1 à A3	7 à 9	R1 R2	20 21	22
<b>DOSSIER B</b> Comptabilisation des opérations courantes	5	B1 à B5	10 à 14	R3 R4	22 23	20
<b>DOSSIER C</b> Travaux d'inventaire	5	C	15	R5	24	12
<b>DOSSIER D</b> Calcul d'un coût de revient	6	D1 à D3	16  17	R6	25	16
<b>DOSSIER E</b> Informatique	6	E	18	R7	26	10
<b>DOSSIER F</b> Communication - Organisation	6	F1 F2	19	R8 R9	27 28	20
<b>TOTAL :</b>						<b>100</b>

**AVERTISSEMENTS**

- Les documents à compléter et à rendre ne sont fournis qu'en **un seul exemplaire**. Aucun exemplaire supplémentaire ne sera remis au candidat pendant le déroulement de l'épreuve.
- Si le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement sur votre copie.

## PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

RESTAUVÉZÈRE produit des repas pour plusieurs catégories de clients :

- les résidences de personnes handicapées, les cantines scolaires, les centres de loisirs, avec lesquels elle passe des contrats ; il s'agit des **clients « conventionnés »** auxquels les repas sont livrés ;
- les **clients occasionnels** ou **de passage**, qui commandent un ou plusieurs repas livrés ou emportés, servis ou non, pour lesquels l'entreprise détermine un coût de revient par commande.

Entreprise de production, RESTAUVÉZÈRE est soumise de plein droit au régime du réel normal et facture des biens et services aux taux ci-dessous :

- 5,50 % sur les repas livrés ou emportés,
- 19,60 % sur les ventes de produits non alimentaires, les locations et les repas servis.

A l'occasion d'un stage, vous êtes amené(e) à traiter différents dossiers sous la responsabilité de Mlle DELBOS.

## FICHE D'IDENTITÉ

<b>Raison sociale :</b>	<b>RESTAUVÉZÈRE</b>
<b>Statut juridique :</b>	E.U.R.L.
<b>Adresse du siège social et de l'unité de production :</b>	Zone artisanale 24640 SAINTE EULALIE D'ANS ☎ 05 53 51 65 94 ☏ 05 53 51 65 96
<b>Adresse des bureaux :</b>	Parc de la Visitation Rue des Thermes 24000 PERIGUEUX ☎ 05 53 08 20 87 ☏ 05 53 03 29 85 E-mail : <a href="mailto:restauv@wanadoo.fr">restauv@wanadoo.fr</a>
<b>R.C.S. :</b>	Périgueux 96 B 106
<b>SIRET :</b>	405 375 650 00026
<b>APE :</b>	555 C
<b>Effectif :</b>	9 salariés
<b>Gérant non salarié :</b>	M. COLOMBIER
<b>Service administratif et comptable :</b>	Mlle DELBOS

**- SUJET -**

**ORGANISATION COMPTABLE**

À la demande du commissaire aux comptes, l'exercice comptable ne coïncide pas avec l'année civile ; il s'étend du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin de l'année suivante.

Les opérations, pré-comptabilisées sur des bordereaux, sont saisies dans les 4 journaux ci-dessous :

<b>ACH</b> ACHATS	<b>VTE</b> VENTES
<b>BCC</b> BANQUE CRÉDIT COOPÉRATIF	<b>OPD</b> OPÉRATIONS DIVERSES

Chaque document reçoit un CODE PIÈCE constitué de la manière suivante :

<u>    </u> <u>    </u> <u>    </u> <u>    </u> <u>    </u>	<u>Derniers codes attribués</u>	
Code journal	ACHATS	ACH 039 06
N° d'ordre	VENTES	VTE 075 06
par mois et	BANQUE	BCC 066 06
par journal	OPÉRATIONS DIVERSES	OPD 045 06

Les *clients* sont codifiés comme ci-dessous :

- le chiffre **0** défini par le logiciel,
- la lettre **C** pour les clients conventionnés, et la lettre **P** pour les clients de passage,
- les 4 premières lettres du nom du client,
- les deux derniers chiffres correspondant à l'année de signature du contrat pour les clients conventionnés et NN pour les clients de passage.

Soit la structure ci-dessous :

<u>  </u>	<u>  </u>	<u>    </u> <u>    </u> <u>    </u> <u>    </u>	<u>    </u> <u>    </u>
Chiffre	Lettre	Quatre	Année ou NN
		premières lettres	

Exemple : le client SEAFOOT est codifié 0 C SEAF 99

Les *fournisseurs* de biens, de services et d'immobilisations sont numérotés ainsi :

- le chiffre **9** attribué par le logiciel,
- la lettre **B** pour les fournisseurs de biens et **S** pour les services,
- les 4 premières lettres du nom du fournisseur,
- les deux derniers chiffres de l'année du premier achat avec le fournisseur.

Exemple : le fournisseur PÉRIGORDINE de salaison est codifié 9 B PERI 98

**INFORMATION COMPTABLE**

L'entreprise, implantée en zone rurale, bénéficie de subventions de fonctionnement. Dès qu'elle a connaissance d'une subvention accordée, la comptable débite le compte 44130000 ou 44140000 selon l'origine de la subvention par le crédit du compte 77700000.

## EXTRAIT DU PLAN DES COMPTES

10130000	Capital	60624000	Propane
13110000	Subvention D.R.T.E.F.P	60625000	Vêtements de travail
13120000	Subvention F.E.D.E.R	60626000	Carburants
16480000	Emprunt BFCC	60640000	Fournitures de bureau
21350000	Installations et aménagements des constructions	61250000	Crédit bail immobilier
21541000	Matériel de cuisine	61352000	Location de matériel
21542000	Batterie de cuisine	61353000	Location de véhicule réfrigéré
21550000	Matériel de lavage	61521000	Entretien des espaces verts
21811000	Matériel de traitement de l'eau	61522000	Entretien des bâtiments
21812000	Matériel incendie	61522100	Maintenance assainissement et évacuation
21831000	Matériel téléphonique	61562000	Maintenance copieur
21833000	Ordinateur et photocopieur	61563000	Maintenance SICLI
23800000	Avance et acompte/commande d'immobilisations	61564000	Maintenance chaudières – hottes ROUBY
31100000	Stocks de produits alimentaires	61565000	Maintenance électricité
31200000	Stocks de produits non alimentaires	61567000	Maintenance Aquinet VMC (dératissage-désinsectisation)
40110000	Fournisseurs biens et services - collectif	61568000	Maintenance Froid-Cuisine 24 - groupes "froid"
40410000	Fournisseurs d'immobilisations	61600000	Assurances
41800000	Clients, factures à établir	61820000	Documentations
41110000	Clients, compte collectif	62260000	Honoraires commissaires aux comptes
41600000	Clients douteux	62262000	Honoraires diététicienne
42100000	Personnel rémunérations dues	62281000	Analyse laboratoire
44130000	Subvention D.D.T.E.F.P. à recevoir	62650000	Téléphone
44140000	Subvention D.R.T.E.F.P. à recevoir	62780000	Services bancaires
44551000	TVA à décaisser	63330000	Formation continue
44562000	TVA déductible sur immobilisations	64110000	Rémunération du personnel
44566000	TVA déductible sur biens et services	65400000	Pertes sur créances irrécouvrables
44571100	TVA collectée à 5.5 %	66110000	Intérêts emprunt BFCC
44571200	TVA collectée à 19.6 %	68112000	Dotations aux amortissements des immobilisations
44586000	TVA sur factures reçues - non réglées	68174000	Dotations aux provisions créances douteuses
44587000	TVA sur factures à établir - à régulariser	70110000	Vente repas livrés clients conventionnés (5.5 %)
48600000	Charges constatées d'avance	70120000	Vente repas livrés ou emportés clients div. (5.5 %)
49100000	Provisions pour dépréciation des comptes clients	70113000	Vente repas livrés et servis (19.6 %)
50810000	EFICOOP – SICAV C	70120000	Vente produits non alimentaires (19.6 %)
50820000	SICAV MAXI + ASSOC. C	70120100	Vente fournitures à prix coûtant (19.6 %)
51211000	BFCC - Banque Française de Crédit Coopératif	70612000	Produits des locations de hangar (19.6 %)
60120000	Achats produits à usage unique	75800000	Produits divers de gestion courante
60120100	Consommation non alimentaire	77180000	Produits exceptionnels
60310000	Variations de stocks de produits alimentaires	77520000	Produits des cessions d'immobilisations
60320000	Variations de stocks de produits non alimentaires	77700000	Subventions D.D.T.E.F.P. et D.R.T.E.F.P.
60612000	Énergie - Électricité	77810000	Produits exceptionnels sur opération en capital
60620300	Produits emballages	78174000	Reprises sur provisions pour créances douteuses

**DOSSIER A**  
**ÉTAT DE RAPPROCHEMENT BANCAIRE**

Mlle DELBOS vous remet le compte bancaire (compte 51211000), le relevé de la Banque Française de Crédit Coopératif du 15 au 31 mai 2003 et le rapprochement bancaire précédent effectué au 14 mai 2003 (ANNEXES A1 à A3).

**Travail à faire :**

- Établir l'état de rapprochement bancaire en date du 31/05/2003 (*ANNEXE R1 à rendre avec la copie*).
- Comptabiliser au 8 juin 2003 les opérations qui s'imposent sur le bordereau de saisie (*ANNEXE R2 à rendre avec la copie*).

**DOSSIER B**  
**COMPTABILISATION DES OPÉRATIONS COURANTES**

Mlle DELBOS vous remet les derniers documents établis ou reçus en juin et qui n'ont fait l'objet d'aucun enregistrement (ANNEXES B1 à B5).

**Travail à faire :**

- Enregistrer ces documents sur les bordereaux de saisie (*ANNEXES R3 et R4 à rendre avec la copie*) en respectant la codification des pièces, des comptes de tiers et le plan comptable de l'entreprise.

**DOSSIER C**  
**TRAVAUX D'INVENTAIRE**

Le 30 juin 2003, Mlle DELBOS vous communique trois comptes clients non lettrés (ANNEXE C) :

- Le client SEAFOOT est devenu insolvable (TVA 19,6 %),
- Les clients « DÉJEUNER SERVICE » et « LA RUCHE DU PÉRIGORD » doivent être provisionnés à 100 % (TVA 5,5 %).

**Travail à faire :**

- Enregistrer sur le bordereau des opérations diverses (*ANNEXE R5 à rendre avec la copie*), les écritures de régularisation.

## DOSSIER D CALCUL D'UN COÛT DE REVIENT

Lorsqu'un client occasionnel demande la fabrication d'un plat unique ou d'un repas au responsable de la restauration, Mlle DELBOS doit calculer le coût de revient de la commande du client pour définir le prix de vente hors taxes du repas. Elle est aidée dans cette tâche par le responsable de la restauration. Celui-ci calcule préalablement les quantités nécessaires à la préparation et les reporte sur l'imprimé « Coût de revient d'une commande ».

Le 30 juin 2003, Mlle DELBOS vous remet les documents (ANNEXES D1 à D3 et ANNEXE R6) pour préparer la réponse à donner au client Crédit Mutuel du Sud-Ouest.

### Travail à faire :

- Compléter l'imprimé « Coût de revient d'une commande » et déterminer le prix de vente hors taxes du plat préparé (*ANNEXE R6 à rendre avec la copie*).

## DOSSIER E INFORMATIQUE

Une stagiaire précédente avait conçu un fichier avec le tableur de l'entreprise afin d'automatiser le calcul du coût de revient d'une commande (ANNEXE E).

Mlle DELBOS qui souhaiterait mettre en application ce travail vous demande des précisions.

### Travail à faire :

- Compléter la feuille d'analyse (*ANNEXE R7 à rendre avec la copie*).

## DOSSIER F COMMUNICATION – ORGANISATION

Le 30 juin 2003, M. COLOMBIER vous remet un courrier de Mme BOLINO récemment licenciée de l'entreprise (ANNEXE F1). Il joint une documentation juridique à votre intention (ANNEXE F2).

### Travail à faire :

- Analyser la situation en répondant aux questions pour préparer la réponse (*ANNEXE R8 à rendre avec la copie*).
- Rédiger la réponse à cette demande (*ANNEXE R9 à rendre avec la copie*).

Édité le 08/06/2003	E.U.R.L. RESTAUVÉZÈRE	Page 1/1
---------------------	-----------------------	----------

**G R A N D L I V R E G É N É R A L**

**Comptes 51211000 à 51211000 du 15-05-2003 au 31-05-2003**

Date	N° mouvement	Libellé	Code pièce	Débit	Crédit	Solde Débit	Solde Créditeur
		Situation au 14-05-2003		218 318,53	227 035,92		8 717,39
15/5	BCC205017	G. LACOUR PREL. AVRIL	BCC06905		366,50		9 083,89
15/5	BCC205018	HMI CH 5801867	BCC07005		938,02		10 021,91
15/5	BCC205019	ATELIERS VIR ACPTÉ 04	BCC07105	30 489,80		20 467,89	
16/5	BCC205020	ATELIERS VIR SOLDE 04	BCC07205	1 953,98		22 421,87	
17/5	BCC205021	France TEL PRELT	BCC07405		182,50	22 239,37	
17/5	BCC205022	ATELIERS REM CH.	BCC07305	15,31		22 254,68	
17/5	BCC205023	COF CH 5801871	BCC07505		1 136,50	21 118,18	
17/5	BCC205024	DE LA CRUZ CH 5801870	BCC07605		2 403,21	18 714,97	
17/5	BCC205025	DLG CH 5801869	BCC07805		279,20	18 435,77	
17/5	BCC205026	GDA CH 5801868	BCC07705		2 574,03	15 861,74	
17/5	BCC205027	PÉRIG SALAISONS PRELT	BCC07905		367,53	15 494,21	
20/5	BCC205028	BFCC ABON. COOPNET 04	BCC08005		29,90	15 464,31	
22/5	BCC205029	STE EULALIE VIR MARS	BCC08105	1 316,01		16 780,32	
23/5	BCC205030	REM CH ENTENTE MAYAC	BCC08205	458,82		17 239,14	
23/5	BCC205031	REM CH CRAMARÉGEAS	BCC08305	24,48		17 263,62	
23/5	BCC205032	AVENANCE CH 5801873	BCC08405		11 027,46	6 236,16	
24/5	BCC205033	EDF FACT AVRIL PRELT	BCC08505		473,64	5 762,52	
27/5	BCC205034	RÉSIDENCES REM CH	BCC08705	240,54		6 003,06	
27/5	BCC205035	ROUBY CH 5801874	BCC08605		226,89	5 776,17	
28/5	BCC205036	PERSONNEL VIR SAL MAI	BCC08805		8 345,73		2 569,56
31/5	BCC205037	PETIT FORESTIER PRELT	BCC08905		1 411,63		3 981,19
31/5	BCC205038	PÉRIG SALAISONS LCR31/5	BCC09005		102,16		4 083,35
31/5	BCC205039	LA DEPART. CH 5801876	BCC09105		270,65		4 354,00
31/5	BCC205040	JC JOLARD CH 5801878	BCC09205		723,20		5 077,20
31/5	BCC205041	PRODIREST CH 5801883	BCC09305		1 116,12		6 193,32
31/5	BCC205042	SOGECA CH 5801887	BCC09405		1 782,76		7 976,08
31/5	BCC205043	BUTAGAZ CH 5801885	BCC09505		5 604,34		13 580,42
		<b>TOTAL COMPTE 51211000</b>		<b>252 817,47</b>	<b>266 397,89</b>		<b>13 580,42</b>

**BANQUE FRANÇAISE DE CRÉDIT COOPÉRATIF**

AGENCE DE BORDEAUX PRÉFECTURE  
 IMMEUBLE LE PRISME  
 RUE MARGUERITE CRAUSTE  
 33074 BORDEAUX CEDEX  
 TÉL : 05 57 81 40 00 FAX : 05 56 98 30 13



LE 7 JUIN 2003

RÉF. CLIENT : 01071059  
 COMPTE : 21027723907

RESTAUVÉZÈRE EURL  
 PARC DE LA VISITATION  
 RUE DES THERMES

**24000 PÉRIGUEUX**

DATE	LIBELLÉ OPÉRATION	VALEUR	DÉBIT	CRÉDIT
	ANCIEN SOLDE EN EUROS	14 05 03		31 784,20
15 05	CHÈQUE NC NO 5801859	13 05 03	3 834,73	
16 05	CHÈQUE NC NO 5801858	14 05 03	1 371,39	
16 05	VIR TRÉSOR 40031 0001	16 05 03		1 953,98
17 05	CHÈQUE NC NO 5801864	15 05 03	1 104,20	
17 05	LCR DOM RELEVÉ NO 21301301	16 05 03	105,81	
17 05	PREL FRANCE TÉLÉCOM 531659	16 05 03	182,50	
17 05	CHÈQUE NC NO 5801862	15 05 03	1 574,85	
20 05	ABONNEMENT COOPNET TVA 4,90	20 05 03	29,90	
21 05	CHÈQUE NC NO 5801865	19 05 03	1 205,58	
21 05	LCR DOM RELEVÉ NO 2131067	20 05 03	367,53	
21 05	VIR STE EULALIE 15430 FA 02-29	22 05 03		1 316,01
22 05	CHÈQUE NC NO 5801867	20 05 03	938,02	
22 05	REMISE CHQ 0995903	23 05 03		91,57
23 05	CHÈQUE NC NO 5801869	21 05 03	279,20	
23 05	CHÈQUE NC NO 5801863	21 05 03	604,15	
23 05	CHÈQUE NC NO 5801870	21 05 03	2 403,21	
24 05	CHÈQUE NC NO 5801868	22 05 03	2 574,03	
24 05	PREL EDF PÉRIGORD 16230 724	23 05 03	473,64	
27 05	REMISE CHQ 0996027	29 05 03		483,30
28 05	CHÈQUE NC NO 5801874	26 05 03	226,89	
28 05	VIR COOPA 28/05	27 05 03	8 345,73	
28 05	COMMISSION SUR VIREMENT	27 05 03	1,63	
31 05	LCR DOM RELEVÉ NO 21442626	30 05 03	102,16	
31 05	PREL PETIT FORESTIER AQUITAI	30 05 03	1 411,63	
31 05	VIRT SUBVENTION DDTEFP TG03	31 05 03		8 205,21
	TOTAUX		27 136,78	43 834,27
	NOUVEAU SOLDE AU	<b>31 05 03</b>		<b>16 697,49</b>



## RESTAUVÉZÈRE

ÉTAT DE RAPPROCHEMENT BANCAIRE AU 14 mai 2003.....		
Opérations	Sommes	Contrôle
Solde du compte au grand-livre général arrêté au 14 mai 2003	- 8 717,39	
<b>Total 1</b>	- 8 717,39	± - 8 717,39
<b>Sommes à comptabiliser au débit du compte 51211000</b>		
<i>Virement APEI 656485</i>	30 489,80	
<b>Total 2</b>	30 489,80	+ 30 489,80
<b>Sommes à comptabiliser au crédit du compte 51211000</b>		
<i>Prélèvement Station Nervol</i>	366,50	
<b>Total 3</b>	366,50	- 366,50
<b>Opérations non débitées par la banque</b>		
<i>Chèque n° 5801856</i>	669,15	
<i>Chèque n° 5801858</i>	1 371,39	
<i>Chèque n° 5801859</i>	3 834,73	
<i>Chèque n° 5801862</i>	1 574,85	
<i>LCR Périgord Salaison</i>	105,81	
<i>Chèque n° 5801863</i>	604,15	
<i>Chèque n° 5801864</i>	1 104,20	
<i>Chèque n° 5801865</i>	1 205,58	
<b>Total 4</b>	10 469,86	+ 10 469,86
<b>Opérations non créditées par la banque</b>		
<i>Remise chèque</i>	91,57	
<b>Total 5</b>	91,57	- 91,57
<b>Solde du relevé bancaire arrêté au 14 mai 2003</b>	31 784,20	= 31 784,20

**BANQUE FRANÇAISE DE CRÉDIT COOPÉRATIF**

AGENCE DE BORDEAUX PRÉFECTURE  
IMMEUBLE LE PRISME  
RUE MARGUERITE CRAUSTE  
33074 BORDEAUX CEDEX



TÉL : 05 57 81 40 00 FAX : 05 56 98 30 13

**LE 17 JUIN 2003**

**RÉF. CLIENT** : 01071059  
**COMPTE** : 21027723907  
**COMPTE TITRES** : 01071059001

RESTAUVÉZÈRE EURL  
PARC DE LA VISITATION  
RUE DES THERMES

**OBJET : AVIS D'OPÉRATION SICAV**

24000 PÉRIGUEUX

**AVIS DE DÉBIT**

NOUS VOUS INFORMONS QUE NOUS PORTONS AU DÉBIT DE VOTRE COMPTE NUMÉRO 21027723907 L'OPÉRATION DONT LES CARACTÉRISTIQUES SONT DÉCRITES CI-APRÈS :

DATE D'OPÉRATION : **17/06/2003**  
DATE DE VALEUR : **17/06/2003**  
NATURE : SOUSCRIPTION 52 TITRES SICAV MAXI + ASSOC. C  
MONTANT BRUT : 30 020,64 EUR  
NET À VOTRE DÉBIT : 30 330,90 EUR  
CODE VALEUR : 29001  
COMMISSION TTC 19.6 % : 310,26

Ce relevé tient compte de l'ordre que vous nous avez transmis. Si cet ordre n'a pas été donné par écrit, vous disposez d'un délai de 15 jours à compter de l'envoi du présent document pour nous signaler toute anomalie dans son exécution.

La fiche signalétique, le document trimestriel et le dernier rapport annuel de la SICAV sont à votre disposition dans votre agence. Vous pouvez aussi les demander à la CAISSE CENTRALE DE CRÉDIT COOPÉRATIF 33, rue des trois Fontanot à Nanterre.



**BOBINAGE  
ELECTRICITE**

**Jean-Pierre RAVIDAT**

ZONE ARTISANALE

24640 SAINTE EULALIE D'ANS

Tél. 05 53 51 11 26

Télécopie 05 53 50 53 55

**RÉPARATION – VENTE  
MOTEURS ÉLECTRIQUES  
POMPES ÉLECTRIQUES  
NETTOYEURS  
HAUTE PRESSION  
OUTILLAGE MAKITA**

RESTAUVÉZÈRE EURL

Parc de la Visitation

Rue des Thermes

24000 PERIGUEUX

*9SRV199*

**FACTURE** : n° 1230 ER

**Date** : 20 juin 2003

TVA intracommunautaire FR26313213134

Acceptant le règlement des sommes dues par chèques libellés à son nom en sa qualité de membre d'un centre de gestion agréé par l'administration fiscale.

DATES	LIBELLÉ			ÉLECTRICITÉ	BOBINAGE	
01/06/03	Contrôle éplucheuse légumes – défaut de l'isolement 1 heure main-d'œuvre x 25,00 €				25,00	
12/06/03	Contrôle centrifugeuse – court circuit – réparation tableau général 1 heure ½ main-d'œuvre x 25,00 € Fourniture câble			21,06	37,50	
RÈGLEMENT	ECHÉANCE	ÉLECTRICITÉ	BOBINAGE	TOTAL H.T.	TVA 19,60 %	NET À PAYER
31/07/03		21,06	62,50	83,56	16,38	99,94

R.M. Périgueux 00452 78 24 – SIREN 313 213 134 00023 – Code APE 2915

Domiciliation bancaire : Crédit Agricole, Hautefort

Code établissement : 12406 – Code guichet : 00008 – N° compte 00111962403 – Clé R.I.B. 21

**TVA payée sur encaissement des factures**

La propriété des marchandises facturées est réservée au vendeur, jusqu'à complet paiement du prix (loi 80.335 du 12 mai 1980)



HMI GRANDE CUISINE S.A.  
RUE DES FRÈRES LUMIÈRE – ZI MITRY COMPANS  
77292 MITRY MORY CEDEX

TÉL : 01 64 67 61 00 - FAX : 01 64 67 61 01

S.A. AU CAPITAL DE 10 000 000 € - SIRET 552 038 309 00258 – R.C.S. MEAUX B552 038 309 - N° TVA FR 86 552 038 309

**Notre adresse**

HMI Grande Cuisine Limoges  
Secteur Laugerie  
87220 FEYTIAT  
Tél : 05 55 30 36 36 / FAX : 05 55 06 23 62

9 BHMIT 98

FACTURE : 356 CF1 12010255  
Original du 20/06/2003 - Page : 1

**Adresse de livraison**

RESTAUVÉZÈRE  
Zone artisanale  
24640 SAINTE EULALIE D'ANS

**Adresse client - 027888**

EURL RESTAUVÉZÈRE  
PARC DE LA VISITATION  
RUE DES THERMES  
24000 PERIGUEUX

Méthode de règlement : Chèque bancaire ou postal

Date d'échéance : 19/08/2003

RÉFÉRENCES	DÉSIGNATION	Quantité	PU H.T.	R %	Montant H.T.	TVA
<b>Ordre</b>	<b>200514 du 05/05/2003</b> <b>Référence : Four mixte</b> <b>Bon de livraison : 1020 Du : 20/06/2003</b>					
127002	FOUR ÉMERAUDE FLASH À INJECTION 20.35 GAZ – 20 NIVEAUX GN1/1 - THIRODE	1	13 260,00		13 260,00	19,60
127015	ADOUCISSEUR INTÉGRÉ POUR FOUR 20 NIVEAUX ÉMERAUDE - THIRODE	1	610,35		610,35	19,60
A006936	Prestation de montage	1	631,25		631,25	19,60

MONTANT H.T.	TAUX	MONTANT TVA	Marchandises vendues sous RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ (Loi du 12/05/80 et Article 115 Loi du 25/01/85). La société conserve l'entière propriété des biens jusqu'à complet paiement de la facture. Intérêt de retard de 1,5 % par mois de retard. Pas d'escompte pour paiement anticipé.	TOTAL H.T.	14 501,60
14 501,60	19,60 %	2 842,31		TOTAL TVA	2 842,31
				TOTAL TTC	17 343,91
				ACOMPTES VERSÉS	2 000,00
				NET À PAYER	15 343,91

PAPILLON À JOINDRE À VOTRE RÈGLEMENT

Référence à rappeler :

027888      356/CF1/12010255 010388



Laboratoire Départemental d'Analyse et de Recherche  
Agro-Alimentaire - Biologie Vétérinaire - Environnement  
Agréé par les Ministères de l'Agriculture, de la Santé, de l'Environnement

9SLAB098

Périgueux, le 21 juin 2003

Le Directeur à **RESTAUVÉZÈRE**  
**PARC DE LA VISITATION**  
**RUE DES THERMES**  
**24000 PERIGUEUX**

*TVA sur les débits*

**FACTURE n° LV-1611**

Je vous prie de bien vouloir trouver les résultats des prestations demandées, ainsi que la facture détaillée nécessaire à votre comptabilité.

Je me tiens à votre disposition pour vous apporter tous les commentaires que vous jugerez nécessaires à la bonne compréhension de ces résultats.

Veillez agréer l'assurance de ma considération distinguée.

Objet	Prix Unitaire HT	Taux TVA %	Quantité	Total HT
<b>Dossier : A-02-00655 du 21/06/2003 Client : RESTAUVÉZÈRE</b>				
CONTRÔLE MICROBIOLOGIQUE	4.57	19.60	3	13.71
PLAT CUISINE CHAUD OU À RÉCHAUFFER	25.46	19.60	2	50.92
PÂTISSERIES DIVERSES	25.46	19.60	1	25.46
<i>Unité d'Expression du Détail des Sommes à payer</i>				Euro
<i>Montant Total HT</i>				<b>90.09</b>
<i>Montant Total TVA 19.6 %</i>				<b>17.66</b>
<i>Montant Total TTC - Net à payer</i>				<b>107.75</b>

Claude GARCIA

Conseil Général de la Dordogne      Laboratoire Vétérinaire - avenue Churchill - 24660 Coulounieix-Chamiers - Téléphone : 05 53 09 55 71  
Direction de l'Aménagement et du Développement Local      Télécopie : 05 53 09 88 22  
Laboratoire Départemental d'Analyse et de Recherche      SIRET 22400012 00118  
BDF PÉRIGUEUX PAYEUR DÉPARTEMENTAL      30001 00624 C242 0000000 43



# RESTAUVÉZÈRE

EURL au capital de 50 000 €uros  
R.C.S. PERIGUEUX 96 B 106 - N° SIRET 405 375 650 00026 - Code APE 555 C  
N° d'agrément des Services Vétérinaires : F24 - 401.150 - ISV

## Siège social & Cuisine Centrale

Zone artisanale  
24640 SAINTE EULALIE D'ANS  
☎ 05 53 51 65 94 ☎ 05 53 51 65 96

## Bureaux

Parc de la Visitation  
Rue des Thermes  
24000 PERIGUEUX

☎ 05 53 08 20 87 ☎ 05 53 03 29 85  
E-Mail : restaurv@wanadoo.fr

Facture 06 – 64  
Règlement à votre convenance

PHOTOCOPIE

Périgueux, le 29 juin 2003

CRÉDIT MUTUEL DE PÉRIGUEUX  
Agence SAINT-FRONT  
1, avenue Daumesnil

24001 PERIGUEUX cedex

A l'attention de M. Loïc BERRAUD, président.

*client de passage*

## FACTURE – LUNCH DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 3 JUIN 2003

1 000 canapés et petits-fours (7 par personne) + 4 couronnes pour 143 personnes + punch	P.U. H.T.	Quantité	Total H.T.
Canapé salé froid type 1	0,49	350,00	171,50
Canapé salé chaud type 2	0,54	350,00	189,00
Couronne festive salée type 4 (pour 40 personnes)	26,99	4,00	107,96
Petit four sucré type 5	0,64	300,00	192,00
Punch avec et sans alcool (3 verres par personne)	0,94	150,00	141,00
Sous-total fournitures H.T.			801,46
Service : 2 encadrants + 4 serveurs			170,00
Total fournitures et service H.T.			971,46
T.V.A. 19,60 %			190,41
Montant T.T.C.			1 161,87

Le Gérant,

*Colombier*

M. COLOMBIER

**Extrait du grand-livre général**

Édité le 30/06/2003	E.U.R.L. RESTAUVÉZÈRE	Page 1/1
---------------------	-----------------------	----------

G R A N D - L I V R E G É N É R A L

Comptes 49100000 à 49100000 du 01-07-2002 au 30-06-2003

Date	N° mouvement	Libellé	Code pièce	Débit	Crédit	Solde Déb.	Solde Cré.
		<b>49100000 Provisions pour créances douteuses</b>					
1/7	AN0200001	A nouveau - provision Seafoot			7 929,53		7 929,53
		TOTAL COMPTE 49100000		0,00	7 929,53		7 929,53

**Extrait du grand-livre auxiliaire**

Édité le 30/06/2003	E.U.R.L. RESTAUVÉZÈRE	Page 1/1
---------------------	-----------------------	----------

G R A N D - L I V R E C L I E N T S

Du 01-07-2002 au 30-06-2003

Avec écritures en brouillards, avec écritures non lettrées seulement

Date	N° mouvement	Libellé	Code pièce	Débit	Crédit	Solde Déb.	Solde Cré.
		<b>OCSEAF99 SEAFOOT SARL</b>					
1/7	AN0200001	A nouveau		9 483,72		9 483,72	
28/10	BCC210020	Chèque pour solde	BCC02110		2 902,75		6 580,97
		TOTAL COMPTE OCSEAF99		9 483,72	2 902,75		6 580,97
		<b>OPDEJENN DÉJEUNER SERVICE</b>					
31/8	VTE2080030	FAC 78.08	VTE04508	266,18		266,18	
21/12	VTE20801122	FAC 22.12	VTE03312	316,66		582,84	
2/2	VTE2080297	FAC 05.02	VTE01502	142,27		725,11	
		TOTAL COMPTE OPDEJENN		725,11	0,00		725,11
		<b>OPPERINN LA RUCHE DU PÉRIGORD</b>					
2/9	VTE2080039	FAC 10.09	VTE01009	1 097,62		1 097,62	
		TOTAL COMPTE OPPERINN		1 097,62	0,00		1 097,62
		TOTAL COMPTE 41100000		11 306,45	2 902,75		8 403,70

- SUJET -

ANNEXE D1

**CRÉDIT MUTUEL DU SUD OUEST**

1 avenue Daumesnil  
24001 PERIGUEUX CEDEX

*Télécopie*

*Ok. compter  
2 h aller-retour  
pour la livraison*

**Pour Monsieur BONNI**

Nom : **RESTAUVÉZÈRE**

Nom de l'organisation/Service : **Cuisine Centrale**

Copie à : **Mlle DELBOS**

☎ 05 53 51 65 94

☎ 05 53 51 65 96

Urgent

Pour révision

Pour commentaires

Veuillez répondre avant le 02/07/03

**De Jean-Paul DUFOUR**

Directeur de l'Agence de Périgueux Saint-Front

☎ 05 53 08 90 28

☎ 05 53 08 91 29

Message sur : [www.cmso.com](http://www.cmso.com)

Date d'envoi : 30 juin 2003

Heure d'envoi : 10 h 05

Nombre de pages y compris celle-ci : 1

**MESSAGE**

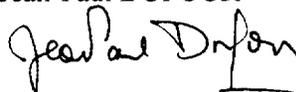
Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous faire parvenir un devis pour :

***une paëlla pour 40 personnes  
livrable  
le 13 juillet 2003  
dès 20 heures  
à la Salle des Fêtes  
Place de la Mairie  
ATUR***

Nous attendons votre réponse et nous espérons que vous serez en mesure de nous donner satisfaction.

Merci par avance et salutations distinguées.

Le Directeur  
Jean-Paul DUFOUR



**Coût horaire de la main d'œuvre**

Salariés	Coût horaire moyen
Responsable de la restauration	21.10
Chef de cuisine	15.64
Aide cuisinier	11.73
Chauffeur livreur	12.47

**Temps de préparation selon les quantités produites**

Quantités produites <i>(extrait)</i>	Temps passé par le chef de cuisine	Temps passé par l'aide cuisinier
<b>Couscous</b>		
* jusqu'à 50 pers.	30 mn	1 h 15 mn
* au-delà de 50 pers.	30 mn	1 h 20 mn
<b>Paëlla</b>		
* jusqu'à 30 pers.	30 mn	1 h
* jusqu'à 100 pers.	30 mn	1 h 15 mn
* au-delà de 100 pers.	40 mn	1 h 20 mn
<b>Cassoulet</b>		
* jusqu'à 100 pers.	25 mn	1 h 15 mn
* au-delà de 100 pers.	35 mn	1 h 30 mn

**Répartition des charges indirectes par repas**

Répartition	Charges de production	Charges de livraison
Montant global	107 385	17 394.44
Nombre de repas produits et livrés	121 500	121 500
Coût par repas	<b>0.88 €</b>	<b>0.14 €</b>

**Prix d'achat des ingrédients**  
*Extrait des tarifs*

Denrées alimentaires	Unité de conditionnement	Prix de l'unité de conditionnement
Haricots blancs	10 kg	12.90
Riz	5 kg	5.90
Semoule	5 kg	4.50
.....		
Haricots verts	1 kg	1.15
Pommes de terre	1 kg	1.07
Poivrons	1 kg	1.43
Petits pois	1 kg	1.20
.....		
Cocktail de fruits de mer	1 kg	4.20
.....		
Chorizo	1 kg	5.25
Cuisses de poulets	1 kg	2.95
Collier d'agneau	1 kg	3.49
.....		
Persil	Boîte de 200 g	1.80
Safran	Boîte de 50 g	15.25
Thym	Boîte de 1 kg	3.95
Laurier	Boîte de 1 kg	6.25
.....		

Microsoft Excel - Calcul de coût de revient							FR Français (France)			
Fichier Edition Affichage Insertion Format Outils Données Fenêtre ?										
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	
<b>COUT DE REVIENT D'UNE COMMANDE</b>										
1	Client : Comité d'entreprise MERVAL									
2	Commande : Fax du 28/06				Nombre de repas : <b>110</b>					
3	Date de livraison : 14/07/2002		Midi <input checked="" type="checkbox"/> Soir <input type="checkbox"/> Heure : 13 h							
4	Adresse de livraison : Salle des fêtes Place de la République Ste Eulalie d'Ans									
5	Plat préparé : <b>Paella</b>									
6	<b>Coût d'achat des ingrédients</b>									
7	Code ingrédient	Ingrédient	Quantité	Unité	Coût Unitaire	Montant				
8	RI	Riz	6,600	kg	1,180	7,788				
9	PP	Petits pois	2,750	kg	1,200	3,300				
10	HV	Haricots verts	2,750	kg	1,150	3,163				
11	PO	Poivrons	2,200	kg	1,430	3,146				
12	CF	Cocktail de fruits de mer	5,500	kg	4,200	23,100				
13	CH	Chorizo	2,750	kg	5,250	14,438				
14	CP	Cuisses de poulet	13,750	kg	2,950	40,563				
15	SA	Safran	0,033	kg	305,000	10,065				
16				kg						
17				kg						
18	<b>Main-d'œuvre de production</b>									
19	Coût main-d'œuvre du chef de cuisine		40,000	min	0,261	10,427				
20	Coût main-d'œuvre de l'aide cuisinier		80,000	min	0,196	15,640				
21	Charges indirectes de production		110,000	repas	0,884	97,221				
22	<b>Frais de distribution</b>									
23	Coût de main-d'œuvre du chauffeur		30,000	min	0,208	6,235				
24	Charges indirectes de livraison		110,000	repas	0,143	15,748				
25	<b>COUT DE REVIENT</b>					<b>250,832</b>				

Microsoft Excel - Calcul de coût de revient							FR Français (France)			
Fichier Edition Affichage Insertion Format Outils Données Fenêtre ?										
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	
<b>Prix d'achat des ingrédients</b>					<b>Temps de préparation selon les quantités produites</b>					
Code denrée	Dennées alimentaires	Unité de condition en kg	Prix de l'unité de condition.	Prix au kg	Quantités produites	Temps passé par le chef de cuisine (en min.)	Temps passé par l'aide cuisinier (en min.)			
2	CA	Carottes	1,000	0,640	0,640					
3	CF	Cocktail de fruits de mer	1,000	4,200	4,200					
4	CH	Chorizo	1,000	5,250	5,250					
5	CP	Cuisses de poulet	1,000	2,950	2,950					
6	HB	Haricots blancs	10,000	12,900	1,290					
7	HV	Haricots verts	1,000	1,150	1,150					
8	LA	Laurier	1,000	6,250	6,250					
9	NA	Navets	1,000	0,860	0,860					
10	PE	Persil	0,200	1,800	9,000					
11	PO	Poivrons	1,000	1,430	1,430					
12	PP	Petits pois	1,000	1,200	1,200					
13	PT	Pommes de terre	1,000	1,070	1,070					
14	RI	Riz	5,000	5,900	1,180					
15	SA	Safran	0,050	15,250	305,000					
16	SE	Semoule	5,000	4,500	0,900					
17	TH	Thym	1,000	3,950	3,950					
18						<b>Répartition des charges indirectes par repas</b>				
19	Répartition		Charges de production		Charges de livraison					
20	Montant global		107385,000		17394,440					
21	Nbr de repas produits et livrés		121500,000		121500,000					
22	Coût par repas		0,884		0,143					
23						<b>Coût horaire de la main d'œuvre</b>				
24	Salariés		Coût horaire							
25	Responsable restauration		21,100							
26	Chef de cuisine		15,640							
27	Aide cuisinier		11,730							
28	Chauffeur livreur		12,470							

Madame BOLINO Magali  
12 rue des grandes Orgues  
24000 PERIGUEUX

Périgueux, le 27 juin 2003

M. COLOMBIER  
RESTAUVEZÈRE  
Rue des Thermes  
24000 PERIGUEUX

Monsieur le Directeur,

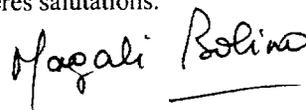
Le 15 mars dernier, j'ai été licenciée de votre entreprise. J'avais à l'époque accepté de signer le reçu pour solde de tout compte que vous m'aviez établi.

Or, après vérification, je conteste ce document.

En effet, vous avez oublié de me payer ma prime de bilan 2003 (proportionnellement à mon temps de présence dans votre entreprise), puisque vous me l'aviez versée en 2002.

Je vous remercie par avance de me verser cette somme le plus rapidement possible directement sur mon compte « La Poste » n° 3980 90 Y MARSEILLE.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, mes sincères salutations.



**EXTRAITS DE LA DOCUMENTATION ORGANIQUE DES EXPERTS COMPTABLES**

**RECU POUR SOLDE DE TOUT COMPTE :** [...] Malgré le caractère facultatif, le reçu pour solde de tout compte est d'usage courant [...]: il obéit à des conditions de validité assez strictes. Si ces conditions sont remplies, il a un effet libératoire pour l'employeur, lui garantissant l'absence de contestation ultérieure sur les sommes indiquées. Toutefois le salarié a deux mois pour le dénoncer, s'il n'est pas satisfait du contenu [...]

[...] Le reçu pour solde de tout compte doit être dénoncé par le salarié lui-même, ou, le cas échéant, par son mandataire (Cass. Soc. 19-3-85, Bull. civ. V, n° 190). En l'absence de mandat express, un tiers n'a pas qualité pour dénoncer le reçu, serait-il délégué syndical ou inspecteur du travail [...]

[...] La dénonciation du reçu pour solde de tout compte doit être écrite et motivée. Elle doit en principe être faite par lettre recommandée adressée à l'employeur (Code Trav. Art. L. 122-17 et R. 122-6) [...]

**RÉGIME DES PRIMES ET GRATIFICATIONS :** Au salaire de base du salarié – rémunération stable convenue au contrat de travail – s'ajoutent parfois d'autres éléments que l'on qualifie d'accessoires ou de complémentaires du salaire. Il peut s'agir d'avantages en nature [...] Il peut s'agir aussi de primes ou gratifications [...] L'employeur peut ainsi marquer sa satisfaction pour le travail accompli qui a contribué à la prospérité de l'entreprise (prime de bilan, prime de fin d'année), [...] versements [...] considérés comme des libéralités de la part de l'employeur. [...]

[...] La gratification - libéralité : Ce premier type de gratification correspond à un versement effectué par l'employeur de manière ponctuelle, exceptionnelle et discrétionnaire, alors qu'aucun texte ne l'y oblige ; [...] par nature ce type de gratification revêt un caractère « facultatif, bienveillant et variable » (Cass. Ch. Réunies 5-8-1941). Son versement et son montant sont à la libre appréciation de l'employeur. Elle ne correspond à aucun droit acquis pour le salarié qui ne peut pas en exiger le maintien (...Cass. Soc. 13.3.1996)